



*Syndicat Mixte du
Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur*

DELIBERATION DU BUREAU

L'an deux mille seize, le onze juillet à 14h30, le Bureau régulièrement convoqué en date du 6 juillet 2016 s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du PNR à Saint-Vallier-de-Thiery sous la présidence de Monsieur Eric MELE, en seconde convocation suite à une première réunion le 30 juin 2016 où l'absence de quorum n'a pas permis de délibérer.

Objet : Désignation Vice-Président.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre DAVID

Membres en exercice : 16

Membres présents(es) : 2

Pouvoirs : 0

Absents-Excusés(es) : 14

Présents(es) : Eric MELE, Jean-Pierre DAVID.

Absents-Excusés(es) : Catherine BUTTY, Roger CRESP, Jean-Marc DELIA, Patricia DEMAS, Loïc DOMBREVAL, Yves FUNEL, René GILDONI, Charles-Ange GINESY, Bernard KLEYNHOFF, Gérald LOMBARDO, Stéphane MAILLARD, Jean-Pierre MASCARELLI, Serge MAUREL, Jacques VARRONE.

Le Président expose :

Pour faire suite à la désignation d'un nouveau membre du Bureau du Syndicat mixte lors du Comité Syndical du 6 juin 2016 ;

Vu l'article 13 des statuts du Syndicat mixte qui prévoit que le Bureau élit en son sein 8 Vice-Présidents ;

Il convient maintenant de procéder à l'élection d'un poste vacant de vice-président, en remplacement de Marc VIGNAL (Collège des communes).

Est candidat :

- René GILDONI – Commune de Revest-Les-Roches.

Résultats des élections :

- René GILDONI : 2 voix

Le vice-président (Collège des communes) est donc le suivant : René GILDONI

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président
Maire de Gourdon,



Eric MELE